

dentinéa

Solution buvable en récipient unidose



Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours utiliser ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 3 jours.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que Dentinéa, solution buvable en récipient unidose et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser Dentinéa, solution buvable en récipient unidose ?
3. Comment utiliser Dentinéa, solution buvable en récipient unidose ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver Dentinéa, solution buvable en récipient unidose ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE Dentinéa, solution buvable en récipient unidose, ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmacothérapeutique : Médicament homéopathe - code ATC : V03AX.
DENTINÉA, solution buvable en récipient unidose est un médicament homéopathe traditionnellement utilisé dans les troubles (douleurs, rougeurs, hypersalivation, ...) liés à la poussée dentaire chez les nourrissons de plus de 2 mois et les enfants.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT D'UTILISER Dentinéa, solution buvable en récipient unidose ?

N'utilisez jamais Dentinéa, solution buvable en récipient unidose :

- si vous êtes allergique aux substances actives ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.
- chez l'enfant de moins de 2 mois.

Avertissements et précautions

NE PAS INSTILLER DANS L'ŒIL, NI DANS L'OREILLE,

NI DANS LE NEZ.
NE PAS INJECTER.

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant d'utiliser Dentinéa, solution buvable en récipient unidose.

Enfants

Ne pas utiliser chez les nourrissons de moins de 2 mois.

Autres médicaments et Dentinéa, solution buvable en récipient unidose

Informez votre médecin ou pharmacien si vous utilisez, avez récemment utilisé ou pourriez utiliser tout autre médicament.

3. COMMENT UTILISER Dentinéa, solution buvable en récipient unidose ?

Veillez à toujours utiliser ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Posologie

La dose recommandée est de 1 unidose 3 fois par jour pour un traitement de 3 à 6 jours.

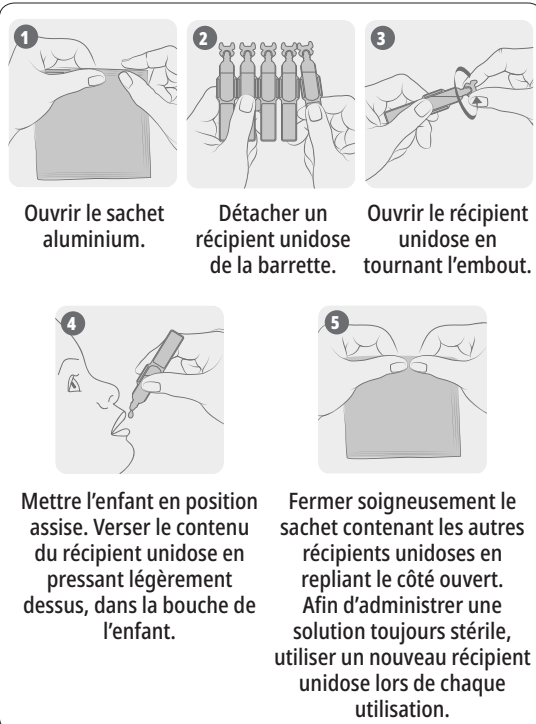
Si les symptômes persistent au-delà de 3 jours, s'assurer auprès d'un professionnel de santé qu'ils relèvent d'une poussée dentaire.

Espacer les prises dès amélioration.

Mode d'administration

Voie orale.

- Se laver les mains avant d'utiliser les unidoses.
- Ne pas conserver un récipient unidose après ouverture. Le récipient unidose doit être jeté après chaque usage.



Durée de traitement

Ne pas dépasser 6 jours de traitement sans avis médical. Si les symptômes s'aggravent en cours de traitement, consultez votre médecin.

Si vous avez utilisé plus de Dentinée, solution buvable en récipient unidose que vous n'auriez dû
Consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous oubliez d'utiliser Dentinée, solution buvable en récipient unidose

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDÉSIRABLES ÉVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet : www.signalement-sante.gouv.fr. En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER Dentinée, solution buvable en récipient unidose ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Avant ouverture du sachet : pas de précautions particulières de conservation.

Après ouverture du sachet : les unidoses doivent être utilisées dans les 30 jours.

Après ouverture du récipient unidose :

- Le produit doit être utilisé immédiatement.
- Jeter le récipient unidose après utilisation.
- Ne pas le conserver pour une utilisation ultérieure.

N'utilisez pas ce médicament si vous remarquez que l'unidose est endommagée ou déjà ouverte au vu du risque de rapide contamination bactérienne.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient Dentinée, solution buvable en récipient unidose

Les substances actives sont :

Chamomilla vulgaris 8 DH	250 mg
Chamomilla vulgaris 20 DH	250 mg
Podophyllum peltatum 6 DH	250 mg
Plantago major 4 DH	250 mg

Pour un récipient unidose de 1 ml.

L'autre composant est : Eau purifiée.

Qu'est-ce que Dentinée, solution buvable en récipient unidose et contenu de l'emballage extérieur

Ce médicament se présente sous forme de solution buvable en récipients unidoses de 1 ml. Boîte de 15 récipients unidoses, boîte de 20 récipients unidoses ou boîte de 30 récipients unidoses.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

LG HOMEO - Avenue du Général de Gaulle - 14200 Hérouville Saint-Clair - FRANCE

Exploitant

LABORATOIRES GILBERT - 928 Avenue du Général de Gaulle - 14200 Hérouville Saint-Clair - France

Fabricant

LABORATOIRES GILBERT - Avenue de Cambridge - 14200 Hérouville Saint-Clair - FRANCE

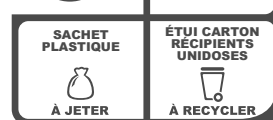


La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est : 04/2020.



PENSEZ AU TRI !

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).



CONSIGNE POUVANT VARIER LOCALEMENT > WWW.CONSIGNESDETRL.FR

